

Terres Vivantes, travailler ensemble pour retrouver un sol de qualité

Luc, SCHERRER ¹, Amélie, FIETIER ²

¹ Fondation rurale interjurassienne, Courtemelon, 2852 Courtételle, CH, luc.scherrer@frij.ch

² Fondation rurale interjurassienne, Courtemelon, 2852 Courtételle, CH, amelie.fietier@frij.ch

Terres Vivantes est un petit laboratoire à expérience soutenue par la Confédération helvétique réunissant 86 exploitations agricoles, une dizaine de partenaires scientifiques et 5 conseillers agricoles souhaitant parler ensemble de qualité des sols de grandes cultures et d'herbages temporaires. Démarré en 2019, la mise en œuvre au champ se terminera fin 2024.

Inspiré de l'agriculture de conservation, Terres Vivantes propose aux agriculteurs de tester dans leurs parcelles trois leviers afin d'améliorer la qualité de la structure des sols. Sans ordre d'importance, il s'agit de la réduction de l'intensité mécanique (profondeur et retournement ainsi que l'utilisation d'outils animés par exemple la herse rotative), l'augmentation de l'intensité végétale (taux de couverture et diversité du couvert) et finalement de l'apport d'amendement organique (quantité, qualité et période de l'apport). En parallèle, une sensibilisation au risque de tassement est également amenée.

Si les pratiques agricoles sont scrutées de manière annuelle, l'évolution de la qualité du sol se fait en trois points (initial - 2019, intermédiaire - 2022 et final - 2024) à l'exception de tests à la bêche réalisés également annuellement. Les agricultrices et agriculteurs participent activement au monitoring scientifique, ce qui oblige un dialogue entre les praticiens et les théoriciens (Analyses de terre, ratio MO/Argile, Bilan humique, Slake test, Test bêche VESS, Profil cultural, Indice de compaction (CoreVESS), Risques de compaction, Indice de la qualité des sols (SMAF), Slip Test, Evaluation des communautés de vers de terre et des populations de carabes.

Après 4 ans de mise en œuvre et n'ayant pas encore l'ensemble des résultats de l'état intermédiaire, il est difficile d'évoquer l'impact des pratiques sur la qualité du sol. Cependant, le projet est riche en enseignements sur des aspects sociologiques avec notamment la mise en évidence de freins à l'évolution des pratiques malgré des garanties financières a priori intéressantes. En 2022, une nouvelle mesure, la « parcelle très vivante » tente de casser les barrières aux changements. Quatorze exploitants agricoles jouent « à fond » la carte de l'agriculture de conservation sans trop se poser de questions et avec le soutien d'un conseiller agricole.

<https://www.frij.ch/PROJETS/Production-vegetale-et-environnement/Terres-vivantes>

